

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ SM /2024

Annaba le, 25/11/2024

A

M : Moussaoui Adel
Cité Bouzidi Khenchela

OBJET : Mise en demeure N° 02 Pour Retard Exécution des Travaux.

Projets : Travaux Câble FO pour Modernisation MLO MSAN /ANN/M1LN23

Bon de commande N° : 291 du 05/10/2024, ODS N° : 293/2024 du 05/10/2024

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet, qui vous été confié dans le cadre du contrat d'adhésion à commande référencé : 15/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 07/03/24, et suite à une visite effectuée en date du 25/11/2024 ,il a été constaté que les travaux ne sont pas encore achevés et ce malgré l'écoulement du délai contractuel.

A cet effet, je vous mets en demeure afin d'achever les travaux et le renforcement du chantier en moyens humains et matériels pour palier le retard enregistré ;

Un délai de 08 jours vous ai accordés afin de remédier à l'ensemble des défaillances constatées et honorer vos obligations contractuelles, faute de quoi je me verrai dans l'obligation de procéder à la résiliation de votre contrat.



26 نوفمبر 2024

Le Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad